

Lampertsbierger Syndicat asbl

AGENDA 2022



Introduction

Le Syndicat d'intérêts locaux ayant pour but de défendre et de sauvegarder les intérêts locaux des habitants et des propriétaires du Limpertsberg auprès des autorités publiques et communales et autres organismes d'intérêt communs, de prendre toutes les initiatives ayant pour but le développement urbain et culturel de la localité... (statuts art.1)

Le Syndicat perçoit cette mission sur deux plans, à savoir : -interventions ponctuelles auprès de qui de droit pour résoudre des problèmes urgents, mais de faible envergure - participation aux discussions et études concernant le devenir et le développement du quartier

Le Lampertsbierger Syndicat voit le Limpertsberg comme un quartier ayant surtout une vocation résidentielle, sans être limité au rôle d'un simple « quartier-dortoir ». Le Limpertsberg se veut être une partie vivante de la Ville de Luxembourg, mais il veut aussi disposer d'une identité propre, être un quartier à qualité de vie élevée.

*Pour atteindre ces objectifs, de nouvelles initiatives politiques s'imposent. En vertu de la **transition écologique, condition sine qua non**, les initiatives concernant le quartier doivent porter aussi bien sur un plan du développement urbain en général que sur les plans des espaces de verdure, d'une trame verte et de la biodiversité, de la pollution et du climat, du trafic et de la circulation, de la politique scolaire, du patrimoine architectural, de la sûreté ainsi que de la vie sociale et culturelle du quartier.*

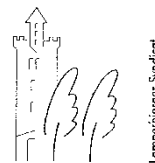
Dans ce but le Lampertsbierger Syndicat se déclare prêt à collaborer avec le Conseil Echevinal de la Ville de Luxembourg, ainsi qu'avec toutes les Autorités Publiques ou autres partis concernés et ouverts au dialogue. Le Syndicat se déclare en plus prêt à prendre position sur les problèmes et projets concernant le quartier et ne se contentera pas d'une attitude d'observateur.

Il est important d'avoir le soutien des résidents et, si opportun, de les motiver à participer. Créer une dynamique de quartier avec des propositions de conservation et de renouveau ; accompagner de manière critique et constructive le devenir du quartier.

Lampertsbierger Syndicat

Agenda 2022

Document en évolution



1. Plantation et verdure

Pour le maintien et l'extension des plantations et des espaces de verdure les actions suivantes sont à entreprendre :

- Lutter pour le maintien des parcs et des zones de verdure existants, y compris les cités jardinières (Zone JAR-cj) et les jardins familiaux (Zone JAR-jf).
- Préserver les chemins et sentiers pédestres agrémentés de verdure et veiller à leur entretien.
- Promouvoir les trames vertes au quartier du Limpertsberg. Trame verte.
- Préserver les arbres de haute tige en bordure des routes et exiger leur mise en place lors des travaux de réaménagement des rues du quartier, respectivement leur replantation à proximité immédiate en cas d'un déplacement nécessaire.
- Veiller à la préservation de tous les arbres présents dans le quartier et à la plantation davantage d'arbres, régulateurs de climat en ville.
- Lutter pour le maintien des intérieurs d'îlots verts, existant le plus souvent sous forme de jardins privés.
- S'opposer à la pratique d'imperméabiliser les jardins devant les maisons ou de les couvrir par des cailloux ou du gravier et promouvoir la mise en place de plantes indigènes. Promouvoir les toitures et les façades vertes des nouvelles constructions.



- Exiger un **maillage vert multifonctionnel** c.à.d. un ensemble d'espaces naturels et verts de bonne qualité reliés entre eux par des corridors à vocation écologique et récréative au Limpertsberg ayant également pour objectif d'enrayer la **perte de la biodiversité** due à la dégradation et à la fragmentation de l'environnement et des habitats → TRAME VERTE

N.B. Le square entre les rues Joseph Kutter et Batty Weber au droit de l'avenue Pasteur sert depuis belle lurette à l'installation de chantiers des divers travaux routiers au Limpertsberg.

Les arbres n'y sont pas protégés et au fil des années la terre a été consolidée outre mesure.

Il serait indiqué d'aménager ces installations de chantier sur une surface consolidée, comme à titre d'exemple sur le parking de la halle Victor Hugo.



2. Urbanisation

Le PAG de la Ville de Luxembourg actuellement en vigueur date d'octobre 2017. La partie écrite a subi une modification ponctuelle « Mopo 01 » approuvée en date du 14 février 2020. Les parties écrite et graphique peuvent être consultées sur le site suivant :

<https://www.vdl.lu/fr/la-ville/engagements-de-la-ville/developpement-urbain/plan-damenagement-general-pag/projet-damenagement-general>

Il faut être conscient que l'ensemble des surfaces et volumes y autorisées sera tôt ou tard réalisé.

Missions du Conseil Syndical :

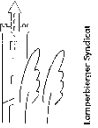
- S'opposer à toute modification ponctuelle du PAG visant une extension du périmètre d'urbanisation ou des reclassements de terrains en zones avec une plus grande densité.
- Combattre tout PAP visant une plus grande densité de l'urbanisation, comme à titre d'exemple l'urbanisation des intérieurs d'îlots. Le quartier « Vivre sans Voitures » de la Ville de Luxembourg en est une belle démonstration.
- Limiter la densité de l'urbanisation sur le site des écoles désaffectées à l'avenir, comme le lycée Michel Lucius qui déménagera au Kirchberg. Exiger que le Syndicat soit consulté lors de la mise au point des concepts d'urbanisation afférents.
- Exiger la conservation du terrain de foot du campus pour la jeunesse du quartier ainsi que le maintien des arbres et de la verdure existants sur le campus.
- Veiller à l'amélioration, embellissement et adaptation au changement climatique des places publiques. En faire des lieux de rencontre.



3 Mobilité et Circulation

- Le trafic motorisé
 - Concentrer le trafic traversant le quartier du Limpertsberg en simple transit prioritairement sur l'avenue de la Faïencerie et secondairement l'avenue des bois, qui sont des routes étatiques.
 - Diminuer l'attrait des autres rues, et surtout des rues purement résidentielles, pour le trafic de transit par des mesures dissuasives (sens uniques opposés, circuits de détour, réduction de la largeur compliquant les manœuvres de croisement, ...). Combattre tout passage en trafic dérobé (Schleichweg) à travers les rues purement résidentielles.
 - Trafic origine-destination : limiter ce trafic en propageant les transports en commun, canaliser le trafic résiduel sur les artères principales.
 - ...
- Les emplacements de stationnement.
 - Lutter pour le maintien du parking résidentiel dans l'ensemble du quartier, tout en le limitant à deux vignettes par ménage. Voici le link vers le site afférent de la Ville de Luxembourg :
<https://www.vdl.lu/fr/se-deplacer/en-voiture/stationnement/vignette-de-stationnement-residentiel>
 - Limiter le confort du stationnement de voitures étrangères au quartier, p. ex. par l'abolition de la formule « call to park ».
 -
- La mobilité douce : cyclistes
 - Réalisation de la piste cyclable en site propre dans l'avenue Pasteur.
 - Envisager la création de rues cyclables.
 - Réalisation de la Westpist

- Autoriser de manière générale la circulation des cyclistes en sens contraire des voies à sens unique.
- ...
- La mobilité douce : piétons
 - Promouvoir la création de zones favorables aux piétons aux abords des commerces (restaurants, boutiques).
 - S'opposer aux trottoirs trop exigus ne permettant même pas le croisement de deux landaus.
 - Chercher à limiter la mise en place de tout obstacle sur les trottoirs (poteaux de signalisation, candélabres, et autres) ainsi que tout mobilier urbain inutile.
 - ...
- Les transports en commun
 - Promouvoir le confort et l'attractivité des transports en commun par l'utilisation de bus électriques adaptés aux rues du quartier, acheminant les citoyens du Limpertsberg vers les arrêts du tram tout proche, respectivement dans la Ville haute en un temps raisonnable.
 - Éviter la circulation de bus de grand format ou à articulation qui n'arrivent plus à ménager les manœuvres de bifurcation aux carrefours du quartier



4 Les établissements scolaires au Limpertsberg

- Limiter le nombre d'établissements scolaires au Limpertsberg.
- Limiter le nombre d'élèves dans les établissements existants.
- Réorganiser le ramassage scolaire : limiter le nombre de bus qui au début et à la fin des horaires de classes bloquent la circulation dans tout le quartier par la mise en place de navettes depuis les arrêts du tram et la suppression de la desserte des lycées dans le bas du quartier par des bus scolaires.
-

N.B. La majeure partie des écoles sont accessibles par une courte marche à pied à partir des arrêts de tram, ce qui rend superflu le service de ramassage.

5 Qualité de vie des résidents

N.B. La qualité de vie des résidents du Limpertsberg dépend de beaucoup de facteurs, comme :

- L'agrémentation du quartier par des zones de verdure et des arbres de haute tige dans les rues.
- L'aménagement, respectivement le réaménagement de places publiques accueillantes et agréables, favorisant la rencontre des habitants du quartier
- La présence d'aires de jeux sécurisées = clôturées et/ou surveillées.

- La limitation au strict nécessaire de la circulation automobile et des nuisances y inhérentes (bruit, pollution, manque de sécurité, etc.).
- La mise en place d'un concept de transports en commun performant.
- La présence d'infrastructures en site propre pour la mobilité douce : pistes cyclables, rues cyclables, zones piétonnes, trottoirs de largeur suffisantes.
- La présence de commerces de quartier.
- Un véto à l'installation de surfaces-bureaux et à la transformation de maisons à habitation privée en bureaux
- La préservation du patrimoine architectural et urbanistique du quartier
- Une bonne qualité de l'air.
- Considérer qu'il y a indéniablement une prise de conscience par les citoyens des bénéfiques (spirituels, récréatifs, culturels, esthétiques et scientifiques) fournis par la **Nature en ville** : le sauvetage de la biodiversité, la lutte contre le changement climatique, la reconquête de la nature en ville, le rôle des arbres, la protection et la mise en valeur du patrimoine paysager du *Lampertsberg*, la création d'espaces verts multifonctionnels pour la mobilité douce et pour le bien-être des citoyens
-
- le « urban gardening » jardins partagés p.ex. la rue de l'Avenir
-

Il appartient au Syndicat du Limpertsberg de veiller au maintien ou création de ces facteurs de qualité de vie et de bien-être ou de bien-vivre dans notre quartier

6 Sécurité des résidents

- La sécurité de circulation des piétons dans les rues, même isolées et désertes en soirée.
- Installation de caméras de video -surveillance à certains passages plus problématiques

7 Salubrité des lieux publics

- Combattre le problème du « public littering » qui se présente surtout aux abords des écoles.
- Sensibiliser les élèves, étudiants et autres à jeter les déchets et particulièrement les emballages du fast food dans les poubelles.
-

8 Vie culturelle

- Participation du Limpertsberg à la LUGA 2025 avec tous ses résidents

Le *Lampertsberger Syndicat* en synergie avec *Lëtzebuurger Rousenfrënn* et la participation entre autres avec les *habitants* et leurs jardins sur rue, souhaite contribuer au succès de LUGA 2025 grâce à deux projets labellisés.« Der Rundweg / Die Rosen vom Limpertsberg RosaLi » "B-012" « Rosenzuchtaustellung » au Centre Culturel Tramsschapp » «K-018

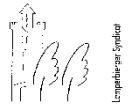
2022 Accrochage durable au foyer Tramsschapp d'illustrations sur le passé rosier etc

Plantation de roses : lieux publics et jardins privés (Contacter les résidents)

Projection de 1 ou 2 épisodes sur le Lampertsbieregg (voir avec Joy Hoffmann)

9 Protection du Patrimoine architectural et urbanistique

Coopération avec les Lampertsbieregger Geschichtsfrënn



10 Communication

- Site Internet : revoir et adapter la mise en page et la rendre attractive
- Blog à créer par Frank Maître ?
- Création de vidéos etc (voir avec Alain Kleeblatt , réalisateur et publications sur « You Tube » ?)

11 Dossiers à suivre et documents LS

- Kannerland et projets de constructions
- PAP Roudebieregg
 - Documents 2016 :
 - Lettre de réclamation du LS dans le cadre du nouveau PAG
 - Lettre SUP pour le Roudebieregg (Danièle Elvinger-Vinckel)
- Campus Universitaire, départ du Lycée M.Lucius et futur développement du site
 - Remarque : Lettre PAG du LS est un document de base important et très complet
- Trame verte et corridors écologiques à travers le quartier
 - Lettre PAG du Syndicat
 - Mémoire Trame verte / Lettre d'introduction
- Wespist / document
- Passerelle / ascenseur
- Piste cyclable de l'avenue Pasteur
- Lettres et interventions de résidents avec portée sur le développement du quartier

- Consulter l'Accord de coalition du Collège Echevinal et ses engagements

*Dossier
Biodiversité et Climat
Urbanisme et Biodiversité*

« La végétalisation est aujourd’hui un objectif indispensable pour rendre nos villes vivables et agréables en cette période de changement climatique. Pour être durable, celle-ci doit répondre à plusieurs impératifs, notamment celui de la biodiversité.

Parmi les nouvelles façons d’habiter la ville, la végétalisation occupe une place de premier plan. Les végétaux offrent en effet de multiples « services » aux citoyens. Les plus connus et plus avancés d’entre eux sont la réduction des îlots de chaleur et le maintien d’une bonne santé mentale et physique des citoyens.

.....

Les écologues parlent de biodiversité fonctionnelle et d’écosystème avec, en aménagement du territoire, l’idée de se rapprocher des fonctionnements écosystémiques aux différentes échelles (diversité en espèces, qualité des habitats et accessibilité pour les espèces animales et végétales)

Voir : la Ville de Strasbourg, les villes des pays nordiques...

.....

Enfin, parmi les leviers d’innovation d’un nouvel urbanisme et d’une autre façon d’habiter la ville, les écologues ont tout à fait leur place dans les services d’urbanisme, comme dans les consortiums de projet. L’objectif est que l’adaptabilité et une résilience se construisent en considérant que le non-bâti est finalement aussi important que le bâti »

(« Vers un urbanisme véritablement écosystémique » Pierre Clergeau, écologue, Museum nationale d’Histoire Naturelle, Paris/ Magazine La Recherche Octobre -Décembre 2021)